

## **...sur 24heures.ch!**

**26.01.2010**

### **Les arguments en faveur de la baisse des rentes sont «légers» et «trahissent la médiocrité»**

Ce n'est pas le discours d'une responsable syndicale ou d'un défenseur des consommateurs, mais celui de Michel Thétaz, patron de la société de gestion institutionnelle genevoise IAM, que l'on peut guère soupçonner d'acointance avec la gauche ou des organisations de consommateurs. Comme on peut le lire aujourd'hui dans «le Temps», M. Thétaz considère que les arguments avancés par les partis bourgeois et les milieux économiques sont aussi «réducteurs» et «axés sur le court terme», bref, injustifiés. En effet, pour garantir à long terme un taux de conversion de 6,8% (que les partisans du vol des rentes veulent baisser à 6,4%), un rendement de 4,9% est nécessaire (c'est même l'OFAS qui le dit). Or, ces 25 dernières années, le rendement moyen de l'indice LPP a été de 5,9%. Moralité: Contrairement à ce que prétendent les adversaires du pouvoir d'achat des futurs retraités, les rentes du deuxième pilier ne sont pas en danger (d'autant plus que le taux de conversion a déjà été adapté à la hausse de l'espérance de vie en 2003).

Un autre indice? Les grandes sociétés d'assurance, les mêmes qui osent que les rentes qu'elles servent ne sont plus garanties, annoncent à leur actionnaires des objectifs de rendement sur capital propre à deux chiffres. Par exemple, Zurich Financial Service leur promet un rendement de... 16%. Malgré les prétendues «difficultés» que connaît le deuxième pilier! Que les choses soient claires: La baisse des rentes sur laquelle le peuple se prononce le 7 mars a pour objectif de protéger non pas le deuxième pilier, mais plutôt les bénéfices des assureurs privés.